

## Réduction, Réemploi, Recyclage, Déchets abandonnés : Citeo partage son bilan 2023

Depuis plus de 30 ans, Citeo se mobilise pour réduire l'impact environnemental des emballages ménagers et papiers graphiques. L'année 2023 marque un tournant avec la finalisation des grands chantiers amorcés il y a plusieurs années sur le tri et le recyclage et avec l'accélération sur la réduction et le réemploi. Réduction, Réemploi, Recyclage, déchets abandonnés : les lignes bougent et de nombreux projets sont en marche !

- **65,5% des emballages ménagers** sont aujourd'hui recyclés, et 60% des papiers graphiques
- **20 000 entreprises** accompagnées dans leur stratégie 3R représentant **plus de 3,6M de tonnes d'emballages ménagers** et papiers graphiques
- **12 millions d'euros** dédiés à l'**écoconception** (R&D, accompagnement, outils & services)
- **152 initiatives de réemploi soutenues** en 2023 pour un montant total de **35 millions d'euros**
- **5 emballages standards réemployables** développés dans le cadre de la démarche ReUse, disponibles dès 2024

### Bilan et perspectives des actions de Citeo sur ses 4 objectifs prioritaires :

#### 1. Réduction : changer nos modes de production pour agir à la source

##### → Encourager l'innovation au service de la réduction

Citeo a mené un appel à projets dédié à la réduction des emballages afin d'entraîner plusieurs marchés vers des solutions d'emballages plus sobres. Ils permettront de supprimer 4 500 tonnes d'emballages dès 2024.

##### → Généraliser les bonnes pratiques d'éco-conception

En développant la connaissance autour de l'écoconception, Citeo permet aux entreprises d'identifier les pistes à actionner pour réduire un emballage via notamment l'outil LESS. En 2023, 20 000 entreprises ont été accompagnées.

#### 2. Réemploi : construire un dispositif national et mutualisé

##### → Créer les conditions d'un dispositif de réemploi à grande échelle

Citeo a lancé le projet ReUse, qui vise à faire émerger un dispositif mutualisé de réemploi des emballages au niveau national, aux côtés de 10 producteurs et distributeurs pionniers (Andros, Biocoop, Carrefour, Coca-Cola, Danone, Ecotone, Heineken, Intermarché, Leclerc, Nestlé Waters). Cette démarche collective a déjà permis de lancer la production, par les verriers O-I et Verrallia, des premiers emballages réemployables standardisés en verre, qui devraient arriver en magasin durant l'année 2024.

##### → Investir pour soutenir les projets innovants et les expérimentations de réemploi

En parallèle, Citeo a lancé « EncoRE plus de réemploi », un appel à projets pour soutenir les études, expérimentations et projets (logistique, lavage, traçabilité) afin de faire vivre le réemploi à plus grande échelle. 35 millions d'euros ont été dédiés à cet appel à projets en 2023, pour financer 152 projets. En 2024, un montant inédit de 100 millions d'euros sera dédié à cet appel à projets réaffirmant ainsi la priorité donnée par Citeo au réemploi.

#### 3. Recyclage : Poursuivre et accélérer sur le tri et les nouvelles filières en développement

## → Systématiser le geste de tri auprès de tous les Français, partout et tout le temps

Citeo travaille sur deux solutions complémentaires pour systématiser le geste de tri : la sensibilisation des citoyens et le développement de la collecte hors-foyer.

Citeo a lancé une nouvelle campagne de communication, sous le signe de l'encouragement : « [On ne lâche rien !](#) », incitant chacun à continuer de trier (plus de 86 % de la population touchée).

En parallèle, Citeo travaille à faire du tri partout et tout le temps une réalité en développant [la collecte hors-foyer](#). Parmi les projets déployés, à noter :

- Un appel à manifestation d'intérêt pour expérimenter le geste de tri des emballages issus de la consommation nomade, avec plus de 8 500 équipements installés sur tout le territoire ;
- Un appel à manifestation d'intérêt pour accompagner les collectivités dans la généralisation du tri sur l'espace public, doté de 62 millions d'euros sur 2023/2024 ;
- [Le soutien à l'organisation de la Coupe du Monde de Rugby 2023](#), pour déployer dans toutes les infrastructures concernées des dispositifs de tri des emballages. Les JOP 2024 bénéficieront des équipements et enseignements de cette précédente compétition sportive.

## → Construire le cadre technique et opérationnel permettant d'améliorer les performances de recyclage

Citeo a poursuivi la mise en œuvre des actions nécessaires à l'amélioration des performances de recyclage et à la finalisation du déploiement de la simplification du tri. A travers [une série d'appels à projets](#) proposés aux collectivités territoriales et aux centres de tri, Citeo a ainsi permis :

- De généraliser la simplification du tri, qui couvre désormais 98% du territoire ;
- De moderniser les centres de tri pour intégrer le flux développement. Au total, Citeo a financé des travaux à hauteur de 15 millions d'euros dans 46 centres de tri.
- De préparer [le déploiement de 3 nouveaux centres de surtri](#) des emballages en plastique, dont celui de Bourgogne Recyclage à Ruffey-lès-Beaune qui vient d'être inauguré.

## → Développer de nouvelles filières de recyclage

Citeo a annoncé les lauréats de l'appel d'offres visant à attribuer les tonnes de [flux développement](#) à des opérateurs, et ainsi de faire émerger [nouvelles filières de recyclage des emballages en plastique rigide](#). Ces filières marquent un bond en avant en matière de technologies de recyclage, et permettront notamment le retour au contact alimentaire de la matière recyclée dès 2025.

## 4. Lutter contre les déchets abandonnés

### → Déployer des conventions de financement et des plans de lutte contre les déchets abandonnés

2023 a été marquée par la [signature des premières conventions de lutte contre les déchets abandonnés](#) avec Paris, Marseille, Lyon et également 450 collectivités de plus petite taille. Ces conventions représentent un accompagnement financier de Citeo à hauteur de 52 millions d'euros. En 2024, Citeo consacrera 90 millions d'euros à la lutte contre les déchets abandonnés.

Voir la page « [Notre Impact](#) » pour en savoir plus

**Contacts presse :** [citeo@maarc.fr](mailto:citeo@maarc.fr) : Pauline Cardé, 06 32 03 22 55 / Simon Dulucq, 06 10 98 55 64

### A propos de Citeo

Citeo est une entreprise à mission créée par les entreprises du secteur de la grande consommation et de la distribution pour réduire l'impact environnemental de leurs emballages et papiers, en leur proposant des solutions de réduction, de réemploi, de tri et de recyclage. Pour répondre à l'urgence écologique et accélérer la transition vers l'économie circulaire, Citeo s'est fixé 5 engagements : réduire l'impact environnemental des produits de ses clients en ancrant l'économie circulaire et l'écoconception dans leurs pratiques et leurs stratégies ; créer les conditions pour construire les solutions d'aujourd'hui et de demain qui conjuguent performances environnementale et économique ; donner les clés aux consommateurs pour réduire l'impact environnemental de leur consommation ; co-construire et promouvoir les solutions et les positions de l'entreprise, de l'échelle locale à l'international ; cultiver l'engagement de ses collaborateurs au service de sa mission. Depuis la création de Citeo, les entreprises de la grande consommation et de la distribution ont investi plus de 14 milliards d'euros pour développer l'éco-conception, pour installer et financer la collecte sélective et pour créer des filières de recyclage, avec leurs partenaires collectivités locales, filières et opérateurs. Aujourd'hui, 65,5 % des emballages ménagers et 60 % des papiers sont recyclés grâce au geste de tri des Français devenu premier geste éco-citoyen.